

Assemblée Générale - Vendredi 29 Octobre 2021

Ordre du jour :

- Rapport moral et financier
- Élection du Conseil d'Administration
- Information : projet éolien face à l'île d'Oléron (Sophie Huberson-Debry).
- Julien Martin : Origine collectif - Zéro déchet.
- Fin de réunion nous partagerons le pot de l'amitié.

Bilan financier :

Compte Crédit Agricole (20/10/2021 montant : 753,51€
 . **Dépenses fonctionnement : 168,76€**
 . *Assurances : 113,65€*
 . *Site internet : 55,11€*
 . **Autres dépenses : 33€**
 . *Cotisations : 33€*

L'année 2022 sera une année blanche : **pas de cotisation avant 2023.**

Election du bureau :

- . Président : Gérard Bunel
- . Vice Président : Bernard Chambelland
- . Trésorière : Sophie Huberson - Debry
- . Vice trésorier : Gilbert Caroff
- . Secrétaire : Annie Chabaneau

Les membres du Conseil d'Administration sortants et du bureau ont été réélus à l'unanimité des membres présents.

Sujets traités pendant la réunion

- 1) **P.L.U royannais** - Bernard Chambelland
Construction Boulevard Carnot - Garden tennis -
Abandon de la construction prévue le long du Boulevard Carnot.

2) **Contre l'urbanisation des Batières à Vaux/mer .**

3) **Aménagement du quartier de la Roche.** Seule une réunion à ce sujet a été tenue à Vaux/mer rien à Royan.
La rue des Cendrilles a été mise à sens unique.

4) **Notre association participe à la commission des services publics de la CARA** (problème de l'eau pluviale).

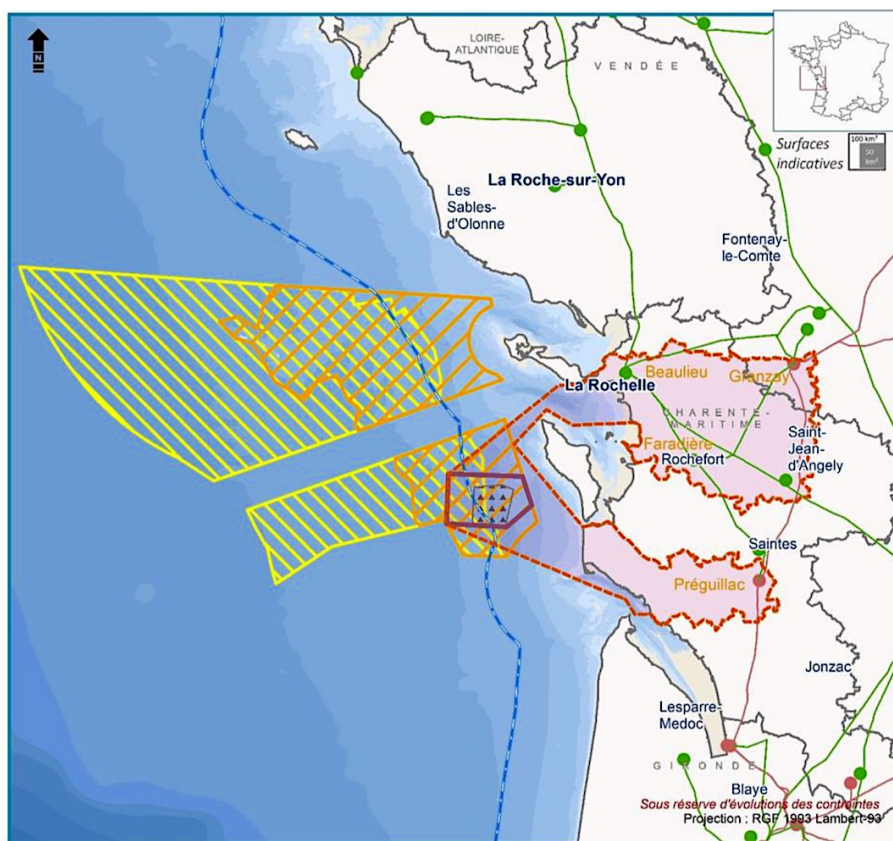
5) **Terrain de la Concide** - Sophie Huberson- Debry .

Le département commence à préempter des terrains pour créer des espaces protégés .Sophie nous rappelle l'intérêt de ce site pour la protection de la faune (refuge pour les oiseaux L.P.O) et de la flore.

6) **Projet d'installation d'éoliennes Oléron** (voir carte ci-dessous) - Sophie Huberson-Debry

Projet gigantesque sur une vaste zone mettant en danger la faune sous-marine (reproduction des poissons dans cette zone - coulage de socles sous -marins pour y ajuster les éoliennes) et également aérienne zone de passage des oiseaux migrateurs.

Ces éoliennes ne sont pas fabriquées en France et l'organisme qui en aura la charge de l'installation est la société Siemens.



Proposition de Bernard Chambelland pour un débat et une décision de position de notre association

Pour ou contre le parc éolien devant nos cotes au Nord Les Sables d'Olonne et au sud la Pointe Espagnole (voir la très bonne présentation de NEMO lors des débats publics)

CONTRE les parcs éoliens marins fixés dans les fonds (hachurés en rouge et orange sur la carte présentée)
les raisons : impact très important sur la faune et la flore de cette partie de la côte très riche en biodiversité (plancton, zooplancton, et toute la chaîne alimentaire....) du fait du panache de la Gironde et du plateau continental.

POUR les parcs éoliens flottant (hachurés en jaune sur la carte)

les raisons : au large au-delà de la ligne des 100m de profondeur
dans les airs : très peu impact pour les migrateurs (vol au dessus par beau temps et proche de la côte par mauvais temps, voir LPO)
dans la mer : les océans profonds sont pratiquement des « déserts » (par rapport aux zones côtières)

pas d'installations sur place sauf les ancrages
pas d'entretien polluant sur place
moins de bruits et vibrations transmis aux fonds marins

Aux deux solutions restent les problèmes de :
transport de l'électricité jusqu'aux lignes à hautes tensions
la privatisation du domaine maritime
la délégation à des groupes financiers privés et étrangers

7) Participation aux réunions sur la pollution des eaux de baignade - (Bernard Chambelland)

Pour le long terme :

Principe de gestion de l'eau au sein de la CARA

Rejet eau douce en mer :
- naturel : indispensable à préserver et protéger (rivières , fleuves , estuaires) principalement la Seudre alimentant le bassin ostréicole Marennes - Oléron.
- eaux usagées traitées: inutile, déséquilibrant le milieu proche des rejets, parfois polluants (ex : usines à proximité de Cassis).

Besoins eau douce voire potable

Au sein de la CARA nous avons 2 zones:

- Nord Ouest : urbanisation importante avec une surcharge en période estivale .
- Sud Est : besoin d'arrosage des cultures (besoin de plus en plus nécessaire) pendant la même période .

Ces deux besoins peuvent être complémentaires en envisageant plusieurs stations d'épuration par végétation (roseaux) comme celle de Floirac ayant pour objectif de traiter le surplus des eaux à traiter et de fournir de l'eau d'irrigation aux cultures."

8) Présentation d'Olivier Marvaud concernant la forêt de la Coubre

Un article du Parisien datant du 26/10/2021 écrit : " A Royan, une association dénonce la surexploitation de la forêt de la Coubre.

La Coubre a été victime de coupes rases même sur de petites parcelles mettant en danger la faune vivant dans cette forêt ainsi que la flore. La forêt domaniale est devenu une usine à bois.

Un point positif : il y aurait moins de coupes rases.

8) Julien Martin nous expose les différentes possibilités comment, dans le vie courante, nous pouvons vivre sans déchets.

A la fin de la réunion nous nous réunissons pour le "pot" de l'amitié .Merci aux organisateurs pour ce moment convivial.

Annie Chabaneau
Secrétaire